

La lettre du transport scolaire

n°5
Août 2018



Prêts pour la rentrée ?

NOUVEAU : ma carte sans contact



> Le principe : je monte, je valide !

Ma carte de transport scolaire "sans contact" est envoyée au domicile de mon responsable légal fin août. Pour qu'elle fonctionne correctement, je la conserve dans l'étui de protection fourni et je joins le coupon bleu reçu dans le courrier de rentrée (voir "**Important**"). Quand je monte dans le car, je valide spontanément ma carte "sans contact" sur le valideur. Elle est valable durant toute ma scolarité, donc en fin d'année je la conserve pour l'année suivante !

> Les avantages de ma carte "sans contact" : être informé en temps réel

La carte « sans contact » permet aux élèves comme aux parents d'être informés en temps réel de la circulation du car. En scannant le QR CODE, j'ai accès à une l'information mise à jour en continu : le parcours de la ligne et les horaires à chaque arrêt.

> Comment scanner le QR CODE de ma carte "sans contact" ?

Je télécharge sur mon téléphone portable (via PLAY STORE ou APPLE STORE), une application gratuite QR CODE afin de pouvoir scanner ma carte de transport "sans contact".
Exemple : QR Code Reader

ANNEE SCOLAIRE : 2018/2019

Encart à conserver dans l'étui avec la carte sans contact

Mélissa
DUPONT
Collège Arthur Rimbaud
C13 / 8R
CHEF-LIEU
SAVIGNY

Titre de transport
valable sans restriction
horaire sur la ligne
de transport public
auquel l'élève est affilié.
Valable également sur
les autres lignes selon
les conditions prévues
par le règlement
intérieur.



Transport scolaire

Important :

Je découpe le coupon bleu « Année scolaire 2018/2019 » qui figure sur le courrier d'accompagnement de ma carte sans contact. Je le glisse dans l'étui de protection derrière ma carte sans contact pour permettre au conducteur et au contrôleur de vérifier mon inscription. Je la conserve sur moi toute l'année !

TRANSPORT SCOLAIRE 4 règles de sécurité

- 1 Avant de monter...**
 J'arrive avec 5 mn d'avance à mon arrêt. Je ne cours pas sur la chaussée, même si je suis en retard.
- 2 Quand je monte...**
 Je monte calmement et je valide spontanément ma carte de car sur le valideur.

Au bout de 3 oublis de carte consécutifs, je risque une exclusion d'une journée !
- 3 Dans le car...**
 Je m'assois et je mets ma ceinture. Je ne crie pas et je ne chahute pas pendant le trajet. Le chauffeur a besoin de calme pour conduire.

Mes parents sont responsables de toutes les dégradations commises dans le car.
- 4 Quand je descends...**
 J'attends l'arrêt complet du véhicule pour me lever et descendre. J'attends que le car soit reparti avant de traverser.

Horaires des cars

> Pour l'année 2018 / 2019

Vous pouvez consulter à tout moment les horaires des cars pour l'année 2018 / 2019 sur la carte interactive en cliquant ici :

HORAIRES 2018 / 2019

ou en vous rendant directement sur le site web de la Communauté de communes

www.cc-genevois.fr

Rubrique "En 1 clic / transports scolaires / horaires"

Ces horaires sont valables dès le mardi 4 septembre 2018.

> Pour le jour de la rentrée : lundi 3 septembre 2018

Pour cette journée de rentrée, l'organisation des cours au collège et au lycée est différente : **le service de transports scolaires s'adapte et organise 2 rotations.**

Pour les collèges Rousseau et Rimbaud :

Les 6^{ème} partiront à l'horaire normal pour le ramassage du matin, et repartiront à 13h30 du collège (après la cantine).

Les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} auront un départ décalé d'une demi-journée par rapport à l'horaire habituel du matin, pour arriver à 13h30 au collège. Je dois donc ajouter 5h30 à mon horaire habituel du matin. *Exemple : si le car passe habituellement à mon arrêt à 7h20 le matin, le lundi 3 septembre 2018 le car passera à mon arrêt à 12h50.*

Le retour se fera à 17h15, horaire normal.

Pour le lycée De Staël :

Les 2^{nde} partiront à l'horaire normal du matin pour arriver à 7h50 au Lycée. Il n'y aura pas de service de transport scolaire assuré pour le retour à 12h. Les élèves sont invités à utiliser les transports publics : lignes 11 et T72 de la Région ou les bus TPG au sein du périmètre de la Communauté de communes du Genevois.

Les 1^{ère} et Terminales auront un départ décalé d'une demi-journée par rapport à l'horaire habituel du matin, pour arriver à 13h20 au Lycée. Je dois donc ajouter 5h30 à mon horaire habituel du matin. *Exemple : si le car passe habituellement à mon arrêt à 7h18 le matin, le lundi 3 septembre 2018 le car passera à mon arrêt à 12h48.*

Le retour se fera à 17h55, horaire normal.

Pour le collège / lycée de la Présentation de Marie :

Les élèves pourront partir à l'horaire normal ou à l'heure de la seconde rotation (départ décalé de 5h30 par rapport à l'horaire du matin) pour arriver à 13h25 à la Présentation de Marie. *Exemple : si le car passe habituellement à mon arrêt à 7h20 le matin, le lundi 3 septembre 2018 le car passera à mon arrêt à 12h50.*

Le retour se fera à 17h55, horaire normal.

Les élèves terminant plus tôt peuvent emprunter avant 17h les transports publics : lignes 11 et T72 de la Région ou les bus TPG au sein du périmètre de la Communauté de communes du Genevois.

Pour les lycées Saint-Vincent de Collonges J. Monnet, les Glières et le Salève d'Annemasse et J. Antide de Reignier :

Les circuits et horaires seront les mêmes que le reste de l'année : pas de spécificité pour le jour de rentrée.

BONUS : accès au transport public !

Ma carte de transport scolaire me permet de circuler gratuitement sur toutes les lignes publiques de bus et cars du territoire **mais uniquement** pour les arrêts situés dans le périmètre du territoire de la Communauté de communes du Genevois correspondant à la zone 84 du réseau Unireso **(ne fonctionne pas en Suisse voisine).**

C'est-à-dire sur les lignes de bus : 11, 13, T72, M, N et D (partie française)
et aux horaires suivants :

- en semaine entre 8h30 et 17h et après 18h30
- le mercredi entre 8h30 et 11h et entre 13h30 et 17h
- le week-end et pendant les vacances scolaires tous les jours sans restriction d'horaires

Besoin d'infos, une question ?

Contactez le service mobilité du lundi au vendredi de 9h à 12h

mobilite@cc-genevois.fr | 04 50 959 959